

Principes de fonctionnement du flux P031

Introduction : contexte

En collaboration avec la Banque-carrefour de la sécurité sociale (BCSS), FAMIFED a développé en 2018 le flux de consultation P031 (terminologie du Cadastre). Cette consultation devrait permettre de vérifier la validité du séjour en Belgique du demandeur de prestations familiales garanties, lequel doit avoir résidé effectivement en Belgique, de manière ininterrompue, pendant au moins les cinq dernières années, qui précèdent sa demande.

Avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance 25 avril 2019 réglant l'octroi des prestations familiales sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale, qui instaure le nouveau système d'allocations familiales à partir du 1^{er} janvier 2020, la situation de l'enfant bénéficiaire constituera le point de départ de l'examen du droit aux allocations familiales : son domicile, sa résidence et son droit au séjour.

Le flux de consultation P031 sera donc dorénavant appelé à être utilisé pour vérifier la nature du droit au séjour en Belgique de l'enfant ne possédant pas la nationalité belge.

Le flux de consultation P031 est composé de deux parties des données :

- une partie de demande (Request) ;
- et une partie réponse (Response).

Ces deux parties sont elles-mêmes composées de quatre sous-parties :

- titre d'identité ;
- information spéciale étrangers ;
- situation administrative ;
- lieu obligatoire d'inscription.

Les deux zones qui sont décisives dans la décision d'octroi des allocations familiales en faveur de l'enfant ne possédant pas la nationalité belge sont dans l'ordre de priorité d'utilisation :

- 1° l'information spéciale étrangers, parce que cette zone donne les raisons du motif du séjour ;
- 2° le titre d'identité, parce que cette zone donne le type de document attestant du séjour.

Les deux autres zones sont mentionnées à titre d'information pour être complet par rapport aux données fournies par le flux de consultation P031.

Description du flux de consultation P031

Vous trouverez ci-après la description du flux de consultation P031 selon la terminologie et l'ordre tenu dans le document de description messages - P031 en n'oubliant pas que notre priorité est celle des zones décrites ci-dessus.

Parties des données

Request

Pour consulter le flux P031, les organismes d'allocations familiales doivent communiquer le NISS de la personne physique pour laquelle l'organisme d'allocations familiales souhaite une consultation et donne une sélection des données à consulter :

- titre d'identité ;
- information spéciale étrangers ;
- situation administrative ;
- lieu obligatoire d'inscription.

La partie Request est composée des éléments suivants:

.PersonINSS : NISS de la personne physique pour laquelle l'organisme d'allocations familiales souhaite une consultation.

.InfoDataGroup : l'option de consultation que l'organisme d'allocations familiales souhaite effectuer, les options de sélections sont :

- **IdentityDocuments** : si l'option est de consulter les données relatives aux titres d'identité ;
- **ForeignerSituations** : si l'option est de consulter les informations spéciales concernant les étrangers ;
- **StatusesOfRefugee** : si l'option est de consulter les données relatives à la gestion administrative ;
- **OrganizationsCharge** : si l'option est de consulter les données relatives au lieu obligatoire d'inscription.

Response

Les données suivantes sont disponibles pour les organismes d'allocations familiales par le biais de la consultation P031.

.StayStatus

Contient les données relatives à la situation de séjour.

Selon l'option prise dans le Request :

IdentityDocuments :

Si une preuve d'identité a été trouvée, les renseignements suivants sont communiqués **de manière facultative** :

- **StartDate** : Date à laquelle le titre d'identité a été délivré, renouvelé ou prolongé, cela peut être une date incomplète.
- **ExpiryDate** : Échéance du titre d'identité, cela peut être une date incomplète.
- **CardType** : Type de document
Cette zone contient le type de document qui atteste de la régularité du séjour, sous forme d'un code et un label.
Exemple : le code 0030 = attestation d'immatriculation, laquelle ne constitue pas un titre de séjour valable, selon la circulaire relative aux conditions d'ouverture du droit aux prestations familiales.

Les différents codes de **CardType** se trouvent cités en annexe du document.
- **DeliveryLocation** : Lieu de délivrance du titre d'identité. Est à titre informatif.

ForeignerSituations :

Contient des informations spéciales concernant des étrangers, sous forme facultative :

- **SpecialInfo** : est un attribut de la zone ForeignerSituations qui indique si des données ont été trouvées ou non :
 - **StatDate**
 - **ExpiryDate**
 - **Limosa** : contient des renseignements concernant les étrangers qui travaillent provisoirement ou à temps partiel en Belgique.
 - **Reason1** : contient des informations relatives au motif du séjour, sous forme d'un code (avec signification en annexe).
 - **Reason2** : contient des informations relatives au motif du séjour, sous forme d'un code (avec signification en annexe).

- **Person** : personne concernée par les renseignements particuliers de la personne interrogée.
Si la personne interrogée est l'enfant âgé de moins de 12 ans, la personne concernée sera la personne qui a demandé l'inscription de l'enfant dans le Registre national. Il sera identifié soit sous son NISS, soit sous un numéro BCSS.

Les zones codes **Cardtype** et **Reasoncode** sont les zones à prendre en compte pour juger de la situation du séjour de la personne interrogée.

Les zones suivantes sont mentionnées à titre d'information pour être complet par rapport aux données fournies par le flux de consultation P031.

StatusesOfRefugee :

Contient les données de réponse de la consultation des situations administratives des réfugiés. Ce bloc comporte un historique des données.

Selon que des données ont été trouvées, le flux donne de manière facultative les renseignements suivants :

- **StartDate**
- **ExpiryDate**
- **GeneralInfo**

Et un des statuts suivants :

- **Procédure**
- **StrikingOut**
- **DecisionCancelled**
- **Protection**
- **DelayLeaveGranted**
- **Escape**
- **UnrestrictedStay**
- **ApplictionRenounced**
- **TerritoryLeft**
- **AdviceFromCGVS**
- **Decision**
- **ApplicationFiled**
- Dans la zone **GeneralInfo**, contient obligatoirement l'organisation qui gère le dossier du demandeur d'asile ou qui a pris la décision et un des statuts susmentionnés :
par exemple, des éléments relatifs à la procédure (Conseil d'Etat et Conseil du contentieux des étrangers).

OrganizationsCharge : Contient les données de réponse de la consultation du lieu obligatoire d'inscription
- CPAS dont l'étranger concerné dépend (Office des étrangers)

- **StartDate**
- **ExpiryDate**

Et un des organismes suivants :

- **SocialWelfare**
- **RefugeeCentre**

Contient des informations sur le CPAS ou le centre d'accueil dont dépend l'étranger.

Application pratique

Comme dit précédemment, l'enfant bénéficiaire étranger doit être bénéficiaire d'un motif du séjour valable lequel est donné au niveau de **Reasoncode**.

Si le motif du séjour est manquant, il faut alors recourir aux données reprises dans **Cardtype**.

Vous trouverez ci-après dans l'ordre de priorité d'utilisation :

- Le tableau des codes **Reasoncode** ;
- Le tableau des codes **Cardtype**.
